

Le 16 septembre 2022

**OBJET : Liste de priorité d'emploi**  
**Personnes salariées temporaires du personnel de soutien**

Madame, Monsieur,

Chaque année, le Service des ressources humaines fait une mise à jour de la liste de priorité d'emploi pour les personnes salariées temporaires du personnel de soutien, tel que prévu à l'Annexe K de la convention collective du personnel de soutien.

Selon nos dossiers, vous êtes admissible à être inscrit(e) sur cette liste.

Vous devez posséder les qualifications requises prévues au plan de classification du personnel de soutien et rencontrer les exigences particulières, lorsqu'applicables, dans la ou les classes d'emplois avant d'y être inscrit(e).

Afin de nous permettre de finaliser ladite liste et de **nous assurer que vous y serez inscrit(e)**, veuillez compléter et signer le formulaire ci-joint et le retourner **au plus tard le 23 septembre 2022** par courriel à l'adresse suivante : [cl.escruceria@cssdgs.gouv.qc.ca](mailto:cl.escruceria@cssdgs.gouv.qc.ca). **Après cette date, aucun formulaire ne sera accepté.**

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Clemencia Escruceria au (514) 380-8899, poste 3996 ou par TEAMS.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Le Service des ressources humaines,



Kassandra Church  
Directrice adjointe

KC/ce